

Exemple de Code de conduite pour la protection

Front Line Defenders s'engage à créer et à garantir un espace sûr pour tous lors de cet atelier. Chacun doit être traité avec respect et dignité, et s'efforce à soutenir un environnement libre de toute forme de discrimination ou d'intimidation.

Cet atelier vise à offrir une expérience sans harcèlement à tous, peu importe le sexe, l'identité et l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le handicap, l'apparence physique, la taille du corps, l'origine, l'âge ou la religion. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement notamment le harcèlement sexuel, des participants. Les participants qui enfreignent ces règles peuvent être exclus de l'atelier à la discrétion de Front Line Defenders.

En participant à cet atelier et/ou en collaborant avec Front Line Defenders, je suis d'accord et je m'attends à ce que les autres soient d'accord à:

Ne prendre part (activement ou passivement) à aucune forme de:

- * Harcèlement, y compris, sans toutefois s'y limiter, tout comportement verbal ou physique qui peut raisonnablement être perçu comme dénigrant ou faisant preuve d'hostilité (même déguisé en humour) à l'égard d'un individu en raison de sa race, de son appartenance ethnique, de sa religion, de son identité ou de son expression de genre, l'orientation sexuelle, l'état de grossesse ou l'état apparenté, l'état matrimonial, l'âge, les capacités, l'apparence physique, la taille et la citoyenneté. Les comportements interdits incluent les discussions importunes sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, la « dénonciation » délibérée de tout aspect de l'identité d'une personne, les mauvaises intentions délibérées, les insultes, les stéréotypes négatifs ou les actes d'intimidation (harcèlement physique, contact physique importun et perturbation soutenue des discussions et des conversations).
- * Attention sexuelle importune, y compris toute activité spécifique pour laquelle le consentement affirmatif n'a pas été demandé et donné, les plaisanteries à caractère sexuel, les demandes importunes de rendez-vous, les gestes obscènes et les commentaires suggestifs. La consommation d'alcool ou l'utilisation d'autres substances intoxicantes n'est ni une excuse ni une invitation au harcèlement.
- * Contact physique importun, y compris les caresses, les frottages, le fait de coincer quelqu'un dans un coin, les baisers, les attouchements et les rapports sexuels agressifs ou forcés.
- * Diffusion, la visualisation, l'affichage ou la publication de documents écrits ou graphiques qui montrent de l'hostilité envers une personne, qui sont sexuellement suggestifs et autrement inappropriés.
- * Exploitation sexuelle, y compris l'activité sexuelle ou le comportement non désiré qui se produit sans consentement ou compréhension, l'activité sexuelle avec un enfant de moins de 18 ans (le manque de connaissance de l'âge n'est pas un moyen de défense).
- * Défendre ou encourager les comportements susmentionnés.
- * Intimider ou rétribuer quelqu'un qui a signalé un acte de discrimination ou de harcèlement, ou qui en est témoin.

Si vous êtes harcelé ou mis mal à l'aise par un participant, un facilitateur ou quelqu'un d'autre pendant l'atelier, si vous remarquez que quelqu'un d'autre est harcelé ou si vous avez d'autres préoccupations liées, adressez-vous au facilitateur de Front Line Defenders ou, s'il n'y en a pas ou s'il est impliqué, adressez-vous à [nom et

Ressource 3: Exemple de Code de conduite pour la protection

coordonnées] ou [autre nom et coordonnées].

Front Line Defenders s'engage à répondre à toutes les plaintes et préoccupations concernant les abus. Tout sera immédiatement mis en place : un soutien sera accordé à la victime et une action sera prise concernant la personne visée par la plainte, afin de préserver la sécurité et la confidentialité jusqu'à la fin de l'enquête.

Signé:

Date: